

CR de la collégiale de la Cagnole du 18 avril 2017

Présents : Marie-Aleth, Eric, Catherine, Yvette, Fantin, Dominique, Jean-Guy, Claude, Didier, Olivier et Pascal.

Facilitateur/modérateur : Jean-Guy

Secrétaire : Pascal

Ordre du jour :

Rencontres MLCC du Havre (Fantin)

Commission Graphisme (Fantin)

Dates des prochaines rencontres (Marie-Aleth)

Rencontre Méreau (Pascal)

Comment trouver des personnes relai par communautés de communes (Olivier)

Infos sur les événements (Claude)

Prestataires (Jean-Guy & Yvette)

Informations & Décisions :

1/ Rencontres des MLCC du Havre

(le CR complet sera sur le site du réseau des MLCC)

-frais d'impression pour 20000 coupons : jusqu'à 1500 €, mais peut être autour de 700€ (selon les protection contre la fraude)

-dossier des MLCC par l'ADEME

-valeurs des MLCC défendues par le réseau (à retravailler)

-monnaies interentreprises très intéressantes

-monnaies numériques : minimum de 200 000 €

-COOPEK très « discourtois » avec les MLCC : une lettre collective lui a été adressée

- « prêt de chez moi » de la NEF très intéressant

-intérêt de faire fondre nos monnaies (même à taux 0%)

-jeux pour transmettre les objectifs des MLCC (voir le site internet)

-beaucoup plus de monnaies locales en route que le Réseau des MLCC le présente

-attention au terme « circuits courts » = sans trop d'intermédiaires (et donc non pas forcément locales)

-penser à animer le site du réseau, à faire connaitre notre appartenance à ce réseau des MLCC

-grande différence entre les MLCC venant de la base et les monnaies venant d'en haut

-point de vigilance : toujours rester ancrés avec les citoyens : il nous faudrait publier clairement sur notre site ; ex : quand on a pris une décision, comment procède-t-on pour revenir dessus ?

-pour maintenir une monnaie, travailler sur le terrain

-problème de gouvernance dans beaucoup de MLCC

Fantin : la MLCC ça marche mais surtout c'est un outil d'éducation populaire, de transmission d'information, de réflexion ; attention à renforcer le lien entre les personnes qui travaillent à notre MLCC

Dominique : les MLCC qui risquent de ne pas pouvoir continuer sont celles qui ne renouvellent pas leur dynamique ;

Claude : il faudrait mieux communiquer sur les dates de la collégiale, sur les décisions à prendre/prises

Marie-Aleth : prendre le temps d'échanger sur ce qui nous motive vraiment dans le projet de MLCC, de façon personnelle, avec nos tripes et pas seulement de façon intellectuelle, créerait du lien entre nous et nous préparerait à communiquer nos motivations à d'autres.

Proposition d'Yvette : revenir régulièrement dans l'avenir à cette liste de points de vigilance .
ACCEPTÉE

2/ Rencontre avec le Méreau

Inventaire de ce qui est à voir :

- comment fonctionnent les échanges entre entreprises en MLCC (comme des lettres de change ?)
- quels outils pour gérer la monnaie en circulation ?
- comment le Méreau a financé les coupons
- comment ont-ils procédé avec les collectivités (en précisant leur échelle)
- peut-on envisager une chambre de compensation entre méreau et cagnole
- liste de personnes ressources pour des échanges horizontaux, jumelage entre personnes de même commission
- comment va-t-on gérer la « frontière » entre les deux monnaies ?
- combien de coupons en circulation au démarrage pour combien d'habitants
- certains prestataires limitrophes vont-ils devoir adhérer aux deux MLCC
- quelle est leur gouvernance ?
- comment les comptoirs ont-ils accès aux données des adhérents afin de délivrer des coupons ?
- quelle gestion informatique et comptable?

3/ Protocole pour agréments et suivis

(voir document envoyé par Yvette)

Qui décide que tel ou tel prestataire est accepté par la Cagnole ?

Long débat sur la question des critères pour refuser ou accepter une entreprise (notamment la question des supermarchés qui montre des désaccords au sein de la collégiale)

La décision ne devra-t-elle pas être prise plus largement ?

Fantin explique qu'il y aurait un peu deux écoles parmi les MLCC:

-Un réseau exigeant (des entreprises qui ont déjà des pratiques avancées) et qui du coup fait un appel au changement

-ou on accepte tout le monde mais alors, il y a une perte du sens de la monnaie

Dominique : la MLCC est comme un label ; il faut être ouvert mais ne pas mettre en danger ce label

Éric : est-on contraint par le réseau des MLCC ou est-on indépendant ? Réponse de Fantin : Le réseau a une roue des valeurs et chaque MLCC rédige sa charte ; il n'y a qu'une charte, celle de chaque MLCC

Décision : La commission prestataires précisera les critères d'agrément et de non-agrément à retenir afin d'en débattre en collégiale

4/ Commission graphisme

Un bandeau sera sur tous les documents, permettant l'identification de notre MLCC, en plus du logo

La charte graphique est presque prête

Le coupon doit donner envie d'adhérer la monnaie, il doit être très « réussi »

Fin mai pour une maquette du site à proposer ainsi que les coupons

Un débat sur la démocratie de notre asso est engagée : AG, collégiale, commissions...

5/ Prochaines réunions de la Collégiale :

Rappel : chaque collégiale est ouverte à tout adhérent-e

Les deuxièmes et quatrièmes mardis de chaque mois

Mardi 25 avril à Vaux à 19h15

Mardi 9 mai à Auxerre à 19h15

Mardi 23 mai à St Aubin à 19h45

Mardi 13 juin à Charmoy à 19h45

Mardi 27 juin à Vaux à 19h15